

# Compte-rendu du CTSD du lundi 24 février 2015

Étaient présents:

- M. Le Directeur académique
- M. Le secrétaire général
- 3 personnels des services administratifs
- 5 représentants de la FSU ( pour 5 sièges)
- 2 représentants de l'UNSA ( pour 3 sièges)
- 1 représentant de SUD Éducation ( pour 2 sièges)

## **1. Ouverture:**

Le Directeur académique ouvre ce CTSD qui se tient suite au vote unanime contre la dotation second degré.

Un secrétaire de séance est nommé, ce sera un représentant du SE-UNSA.

## **2. Approbations des PV de CTSD depuis juillet 2013:**

Les PV soumis à l'approbation sont ceux datant depuis le 3 juillet 2012.

Manque deux PV non signés.

Le vote s'effectue sous réserve de modification de celui du 10 avril 2014 à la demande de la FSU.

*Vote: Contre: 6 (5 FSU et 1 SUD)*

*Pour: 2 (UNSA)*

*Abstention: 0*

## **3. Dotations collèges et SEGPA:**

Après avoir écouté les représentant.e.s du personnel, Monsieur le Directeur académique propose quelques modifications.

Toutefois, la FSU et l'UNSA rappellent que les IMP posent d'innombrables problèmes.

*Vote: 10 contre*

## **4. Divers:**

Alors que le Directeur académique veut clore la séance, la FSU s'étonne que ne soient pas abordés les 2 points qu'elle a souhaité voir ajoutés à l'ordre du jour, à savoir la question des CUI et de leur contrat ainsi que celle de l'installation du comité départemental de suivi des rythmes.

Le secrétaire général affirme ne pas avoir été informé de ces demandes et refuse d'aborder ces points en estimant en sus que cela ne peut être le cas pour un CTSD occasionné par un vote unanime contre. Nous n'avons, encore une fois, pas la même lecture des textes.

La FSU demande que cette réponse du secrétaire général soit notée dans le PV.